



# La Lettre des HCC



La construction du Nouvel EHPAD sur le site du Centre pour Personnes Agées, constitue l'un des axes majeurs de la restructuration des Hôpitaux Civils de Colmar, l'autre projet étant la construction d'un Pôle Femme Mère Enfant (PFME).

Cette démarche de restructuration a été définie et actée dans le cadre d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, signé entre les représentants de l'Etat et les Hôpitaux Civils de Colmar.

## Le contexte médical

La médicalisation croissante des résidents accueillis, l'adaptation des locaux en termes d'ergonomie, de sécurité et de confort, l'hébergement de patients atteints de la maladie d'Alzheimer, militent pour la construction d'un nouveau bâtiment de 180 lits, en lieu et place des trois bâtiments existants.

Les conditions de travail des personnels seront facilitées et améliorées afin de prodiguer des soins de qualité aux résidents.



## L'esquisse

Une coursive, une galerie vitrée, reliera intérieurement et extérieurement les 3 bâtiments (Lilas, Iris et nouvel EHPAD). Pouvoir accéder à une unité d'hébergement sans traverser une autre participe au confort des résidents, des familles et des personnels. Véritable péristyle, cette galerie sera un lieu de déambulation, de repos face au parc.

Dans la continuité du péristyle, un système de colonnades verticales fera office de protection solaire. Les façades et les patios sont vitrés, la lumière naturelle est omniprésente. Les châssis des façades suivent un rythme de densification graduelle vers le haut, permettant une meilleure protection solaire dans les parties hautes, et une plus grande clarté au rez de chaussée.



*La lettre des HCC. Journal produit et édité par la Direction des HCC et destiné aux agents hospitaliers. Responsable de la rédaction : Mlle FIAT (5000 exemplaires)*







## La construction

La réalisation du chantier dans des conditions optimales est soumise à trois conditions indissociables : la qualité des prestations techniques, le respect du calendrier fixé, la maîtrise des coûts.

Le programme définit le périmètre des prestations techniques, le calendrier d'exécution des travaux et l'enveloppe des coûts financiers.

- L'ordonnancement, la planification et la coordination du chantier est une mission qui consiste à gérer l'ensemble des interfaces entre les entreprises, à contrôler que la réalisation des travaux est conforme aux prévisions, et à prendre toutes les mesures nécessaires pour corriger les écarts.
- Le modèle économique du chantier implique également de veiller aux paiements rapides des entreprises, sous peine de se voir infliger des pénalités de retard (intérêts moratoires).

## Les missions des ingénieurs et techniciens hospitaliers

Les ingénieurs et techniciens des HCC procèdent à une veille technologique sur toutes les prestations techniques.

Ils participent aux réunions de chantier, consultent le registre journal des entreprises, accompagnent la maîtrise d'œuvre dans la production des plans de synthèse, s'assurent que les réservations dans les ouvrages de béton sont réalisées pour permettre le passage des gaines de désenfumage et de l'ensemble des fluides nécessaires au fonctionnement de l'hôpital.

